

# Besson

2020



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



*Besson, mission santé*



Bessonaises et Bessonais,  
Compte tenu du contexte sanitaire, les vœux de la Municipalité  
ne pourront se tenir comme habituellement. Toutefois, vous êtes invités à consulter  
la page Facebook ou l'application mobile Intramuros

# Besson

## ■ État civil 2020

### Bienvenue à

Avanna FONTAINE LE QUELLEC,  
le 2 janvier  
Constant QUIQUANDON, le 27 juin  
Iris MALLET, le 18 juillet  
Hugo DESAPHIE, le 27 juillet  
Athenais MALLET, le 30 juillet  
Eline ALLARD, le 9 août  
Gaspard VAN MAANEN, le 11 octobre

### Se sont unis en notre maison commune

Emeline LEGERON et Jason LASSEIGNE  
le 22 février  
Suzanne ZYDORCZYK et Gérard PERRET  
le 13 juillet  
Angélique BOURGEOIS et Philippe JOVIC  
le 29 août  
Valérie DE BACKER et Joël VIRMoux  
le 19 septembre

### Nous ont quittés

Gilles FONDARD le 10 janvier  
Roger MATHÉ le 21 avril  
Gérard CALVEZ le 29 avril  
Christiane DUMOND le 30 novembre  
André DE MEERLEER le 8 décembre

## RETROUVEZ-NOUS

Conscient dans cette période Covid que les outils de communication de la commune doivent évoluer, la commission communication planche actuellement sur une refonte du site internet. En attendant, vous pouvez toujours nous retrouver sur Facebook et sur l'application

 Intramuros  mairiebesson

Site internet : [www.besson.fr](http://www.besson.fr)

Merci pour votre patience.

Merci à tous ceux qui ont participé à la confection de ce bulletin et en particulier à nos photographes.

Directeur de publication : Frédéric Verdier  
Rédaction : Commission Municipale  
Crédit photos : CG Photographie, Mairie de Besson  
Tirage : 425 ex • Dépôt légal : décembre 2020

## ■ RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS

### Moulins Communauté

8 place Mal de Lattre de Tassigny 03000 Moulins  
Tél. 04 70 48 54 54 - Fax : 04 70 48 54 49  
[www.agglo-moulins.fr](http://www.agglo-moulins.fr)

### Sictom Nord-Allier

RD 779 «Prends-y-garde» 03230 CHÉZY - 04 70 46 77 19

Tout savoir concernant la collecte des déchets sur votre commune, c'est possible en un clic, grâce à un outil disponible sur [www.sictomnordallier.fr](http://www.sictomnordallier.fr)

Sur la page d'accueil, le pictogramme gris du camion « la collecte des déchets » vous permet d'accéder à la page sur laquelle se trouve le bouton « Les déchets dans ma commune », une plateforme qui vous informera sur les jours et types de collecte, la déchèterie et le point tri les plus proches de chez vous.

### Centre Social l'Escale

2, route de Besson 03210 SOUVIGNY  
Tél. 04 70 43 10 67 - Mail : [centre.social.souigny@orange.fr](mailto:centre.social.souigny@orange.fr)  
<https://souigny.centres-sociaux.fr>

### La Fiche Info-Secours

Le CCAS de Besson souhaite proposer ce dispositif, conçu par le Conseil des Sages de la ville d'Yzeure, aux personnes de la commune de plus de 60 ans. Cette fiche permet aux services de secours de récupérer les informations utiles à votre prise en charge. Elle facilite également le lien entre les services qui peuvent vous accompagner.

Dans sa pochette hermétique, elle est à glisser dans votre réfrigérateur. Un autocollant collé sur la porte signale sa présence aux services de secours. En cas d'interventions répétées, un accompagnement vous sera proposé par le département.

Le CCAS espère organiser sa mise en place en début d'année. Des permanences en Mairie vous permettront de recueillir votre kit et les explications nécessaires à son utilisation, les 1er et 13 Février 2021 de 10h à 12h et les 5 et 19 Février 2021 de 14h à 16h.

N'hésitez pas à assurer votre sécurité avec la Fiche Info-Secours.

### Lutte contre les mauvaises herbes et entretien des trottoirs

La mauvaise herbe est le fléau de nos communes d'autant plus qu'aujourd'hui, l'interdiction d'utiliser les produits phytosanitaires dans les espaces publics complique lourdement la tâche de nos agents communaux. Ces derniers entretiennent régulièrement les trottoirs et autres allées, mais il suffit d'un peu de soleil et de quelques gouttes de pluie pour voir revenir les herbes folles... Alors soyez compréhensifs et faites preuve de civisme car certes les trottoirs appartiennent au domaine public mais chaque habitant est acteur de l'image de la commune et doit sur son trottoir (au droit de sa propriété) :

- Arracher / faucher les mauvaises herbes, enlever les feuilles, brindilles ou autres issues de sa propriété notamment, les ramasser, les emmener en déchèterie ou les composter
- Entretenir ses haies afin d'éviter tout débordement de végétation sur la voie publique.
- Passer un coup de balai, cela ne prend que quelques secondes
- Ne rien laisser dans le fil d'eau du caniveau
- Nettoyer les grilles d'eau pluviales en surface

Si chacun fait un petit effort en entretenant devant sa porte, c'est l'ensemble de la commune qui lui en sera reconnaissante.



Besson

# Chères Bessonnaises, chers Bessonnais



## Quelle drôle d'année 2020 !

Mes premières pensées vont vers ceux, qui d'une manière ou d'une autre, ont vu leur quotidien impacté par la COVID 19 avec même parfois la perte d'un être cher. Il a fallu nous adapter au mieux aux situations nouvelles qui se sont présentées. Merci

tout d'abord aux agents de la commune, aux enseignantes d'avoir mis en oeuvre les protocoles pour assurer la sécurité de tous. Merci aux commerçants de notre commune d'avoir proposé, lorsque cela était autorisé et possible, d'ouvrir leur commerce, nous espérons que vous continuerez à les fréquenter lorsque tout rentrera dans l'ordre. Merci aussi aux élans de générosité des couturières pour la fabrication et la distribution de masques lorsque nous en manquions, aux membres du CCAS, à mes collègues élus et toutes celles et ceux qui ont toujours répondu présents lorsqu'ils ont été sollicités. Cet engagement et cette bienveillance sont la preuve que la solidarité est une valeur sûre des habitants de notre village.

Notre village dispose dorénavant de sa nouvelle maison de santé, dans laquelle seront installées Laurine Martin médecin généraliste, Audrey Toupet infirmière et Anne-Laure Guillaumin ostéopathe. Située derrière le centre socioculturel, proche de la pharmacie, tout a été pensé dans cette rénovation pour accueillir les patients dans les meilleures conditions. C'est un vrai atout pour l'avenir de notre commune. Là aussi, nous aimerions dire quelques mercis, d'abord au Docteur Portejoie-Denis pour l'ensemble de sa carrière, mais également pour avoir différé son départ en retraite le temps que Laurine termine sa formation et puisse s'installer. Merci aussi à l'Etat, la Région, au Département, à Moulins Communauté pour les aides financières, au cabinet d'architecte, au bureau d'études et aux entreprises pour les travaux et aux conseillers municipaux de cette mandature et de la précédente pour leur engagement, sans oublier les anciens propriétaires. Avec un subventionnement proche des 80 %, la part d'autofinancement en tenant compte des recettes, permettra un quasi équilibre financier et nous permet sans attendre de lancer de nouveaux projets.

Toujours dans les travaux, les différents plans de relance mis en place par l'Etat et les collectivités, grâce aux subventions proposées nous permettent d'entreprendre

dès ce début d'année près de 40 000 euros de travaux dans les bâtiments communaux et autant en voirie, un coup de pouce financier appréciable en direction des entreprises locales. Sans cela nous aurions sans doute étalé ces travaux sur deux ou trois exercices budgétaires.

2020, a aussi été l'année du renouvellement du conseil municipal, nous avons fait le choix de présenter une liste composée de conseillers expérimentés et de nouveaux conseillers. Merci pour votre confiance et merci à nos anciens collègues, nous avons ensemble porté de beaux projets pour notre village et dans la continuité nous en porterons d'autres avec, dans chacune de nos propositions et décisions, l'intérêt du bien commun. Nous sommes déjà en réflexion sur la modernisation et l'adaptation de nos moyens de communication, sur l'aménagement, en partenariat avec le conseil municipal jeunes, du verger communal, sur la restructuration de l'atelier communal, sur la pertinence d'un tiers-lieu numérique, sur la mobilisation de financements pour la reconstruction du lavoir communal grâce à un mécène, sur l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments communaux, sur les travaux de réfection des voiries, sur la préservation de l'eau, sur la production d'énergie renouvelable par panneaux photovoltaïques... De quoi bien occuper nos 6 prochaines années.

Nous sommes aussi présents dans tous les syndicats et comités auxquels la commune adhère en occupant des postes dans l'exécutif au SIVOM eau, au Syndicat Départemental d'Energie, au Centre Social l'Escale, à l'association des Maires de l'Allier, à Moulins Communauté... pour porter la voix de la commune et participer activement aux décisions.

Dans l'attente d'un retour rapide à des conditions meilleures pour la reprise des activités commerciales, associatives et sociales, restons solidaires et bienveillants les uns envers les autres, restons à l'écoute et surtout soyons prudents.

Que 2021, nous permette de retrouver tout ce qui nous manque aujourd'hui, qu'elle nous apporte la joie, la santé, la réussite, qu'elle nous autorise à nous retrouver pour partager ensemble des moments de convivialité en famille ou entre amis.

Au nom du conseil municipal, du CCAS, des agents de la commune et en mon nom, je vous souhaite ainsi qu'à l'ensemble de vos proches, mes meilleurs voeux..

Frédéric VERDIER

# ■ PRÉSENTATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



Les élections de mars ont conduit à un renouvellement du conseil municipal. Voici la nouvelle équipe qui va travailler sur les projets de notre commune pendant 6 ans.

Le maire : **Frédéric VERDIER**

Les adjoints : **Dominique LUNTE** (finances et personnel), **Richard MALLET** (travaux), **Brigitte MACHURON** (affaires sociales et cimetière), **Eric TOURRET** (animation socioculturelle et commerçante)

Les conseillers municipaux : **Aude BRUNET**, **Monique CHARRIER**, **Cindy DEVILLERS**, **Arnaud HAY**, **Eliane MENIS LAUBRIAT**, **Bruno MERLE**, **Yoann NIEDZUVIECKA**, **Niklaus ROHRER**, **Julie SIBONI** (absente sur la photo), **Gaylord TOUREAU**.

La commune étant impliquée dans de nombreuses structures intercommunales, le conseil municipal a élu des représentants auprès de ces organismes : Moulins Communauté (Frédéric VERDIER), SDE03 (Bruno MERLE), SIVOM eau (Richard MALLET, Eric TOURRET), SICTOM (Arnaud HAY, Eric TOURRET), Centre Social (Brigitte MACHURON). Chacun aura donc la tâche de défendre les intérêts de la commune lors des décisions supra-communales.

Afin d'assurer le quotidien et d'étudier les divers projets, des commissions ont été mises en place. Elles sont présidées par le maire qui en est membre de droit et un responsable est désigné pour rendre compte des travaux de sa commission en conseil municipal qui reste l'organe délibérant pour acter les décisions.

## FINANCES

Elle est chargée de l'établissement du budget et de son suivi.

## TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS

Elle est chargée d'étudier les travaux d'investissement dans les différents bâtiments communaux ou propriétés de la commune, du suivi permanent de l'état des bâtiments communaux ainsi que des différents contrats de maintenance dans les locaux, de proposer et faire chiffrer les petits travaux rendus nécessaires dans le cadre de l'entretien courant des bâtiments communaux ou propriétés de la commune.

## CHEMINS ET MATÉRIEL COMMUNAL

Elle est chargée du suivi de la voirie communale et de prévoir les travaux à réaliser (travaux d'entretien, investissements, fossés, broyage) et de faire le suivi du matériel et outillage communal (véhicules, tracteurs, broyeur...)

## ÉCOLES / BIBLIOTHÈQUE / CANTINE

Elle est chargée d'être en contact permanent avec les enseignants et parents d'élèves, l'association de la cantine scolaire et la bibliothèque. Un représentant siège au conseil d'école.

## VILLAGE FLEURI ET ILLUMINATIONS

Elle est chargée de l'embellissement de la commune et de la mise en place du concours des maisons fleuries.

## CIMETIÈRE

Elle est chargée du suivi et de la reprise des concessions et plus largement de tout ce qui concerne le cimetière

## COMMUNICATION

Elle est chargée d'assurer la mise en place et la mise à jour de tous les moyens de communication et de promotion de la commune (site internet, réseau sociaux...) et la préparation du bulletin municipal (proposition d'articles et validation).

## FÊTES, CÉRÉMONIES, CENTRE SOCIOCULTUREL, ASSOCIATIONS

Elle est chargée d'être en relation permanente avec les responsables des différentes associations, d'informer le Conseil Municipal des demandes ou projets relatifs à la vie associative et culturelle, de l'organisation, de la préparation et du suivi du déroulement des manifestations festives ou commémoratives, du suivi du centre socioculturel et de l'espace de convivialité (état des lieux, inventaire du matériel)

## CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES

Elle a pour rôle le contrôle de la révision des listes électorales. Elle est composée d'un conseiller municipal (hors maire ou adjoints) pris dans l'ordre du tableau, d'un délégué de l'administration désigné par le Préfet, et d'un délégué désigné par le Président du Tribunal de Grande Instance.

## COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Elle est chargée de faire le choix des entreprises avant la passation des marchés publics règlementaires et est amenée à être consultée lors de la mise en concurrence pour les marchés dont le montant ne dépasse pas les montants règlementaires.

Des commissions supplémentaires peuvent à tout moment être créées ou supprimées pour coller aux projets de la commune.

## LE CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (plus connu sous le nom de CCAS) est une structure qui a toute son importance sur notre commune, d'autant plus en cette période difficile. Ces membres (9 dont le Maire qui en assure la présidence) sont eux-aussi renouvelés à chaque mandat municipal. Chacun apporte ses compétences : Elisa GIRAUD intervient en tant qu'assistance sociale, Jocelyne MALLET est déléguée de l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales), Jean-Luc ROGUE représente les personnes à mobilité réduite, Jocelyne VAN HASSELAAR représente nos aînés, Aude BRUNET, Monique CHARRIER, Brigitte MACHURON et Eliane MENIS-

LAUBRIAT sont élues par le conseil municipal. Le CCAS assure le lien social avec la population et est vigilant quant à la situation des personnes isolées ou vulnérables. Il est à l'écoute des difficultés rencontrées et organise chaque année un repas à l'automne à destination des personnes de plus de 65 ans (et leurs conjoints) ainsi qu'une distribution de colis en fin d'année.

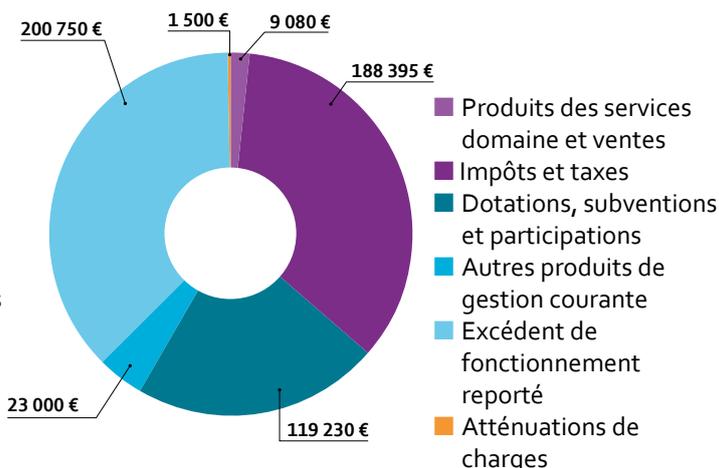
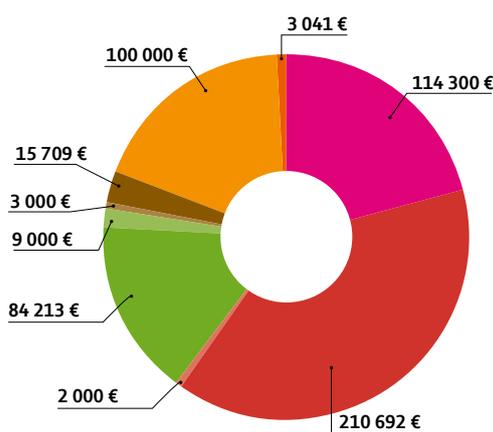
Cette année, il a été à l'initiative du concours de dessins qui a connu un beau succès pendant le confinement du printemps avec 25 participants de tout âge qui ont tous été récompensés avec des bons d'achat offerts par la commune auprès des commerçants bessonnais.

La crise actuelle n'a pas permis au CCAS de faire son traditionnel repas le 24 octobre. Ce dernier n'est pas annulé mais sera bel et bien reporté au printemps prochain si les conditions sanitaires le permettent ! L'option de distribuer un colis ou autre cadeau pour compenser ce repas n'a pas été prise car le plus important pour nous est le moment de convivialité que nous partageons tous ensemble. Aussi, la distribution par le porte à porte n'est pas raisonnable au regard du risque de circulation de la covid. Ce méchant virus chamboule nos habitudes mais nos retrouvailles ne seront que meilleures ! Au plaisir de se revoir... et en attendant, prenez soin de vous !

## LE POINT SUR LES ACTIVITÉS MUNICIPALES

En cette année de renouvellement des équipes municipales, vos élus souhaitent poursuivre le travail accompli lors de ces dernières années. Les projets ne manquent pas ! Mais nous devons faire preuve de rigueur dans la gestion de chacun des projets et en particulier trouver les financements nécessaires pour mener à bien chacune des actions envisagées, tout ça en préservant l'équilibre de notre budget qui doit aussi prendre en compte la réduction de certaines recettes.

### Budget de fonctionnement : 541 955 € de dépenses et de recettes



### QUELQUES INFORMATIONS

#### Soutien au 2<sup>ème</sup> pont de Moulins

Considérant l'intérêt majeur de ce projet pour l'ensemble de l'agglomération et en particulier pour les communes de la rive ouest, le conseil municipal a apporté son soutien à ce projet qui permettrait :

- le désenclavement économique de la rive ouest de l'Allier en encourageant la création, le maintien et le développement des entreprises en contribuant ainsi à créer ou pérenniser l'emploi.
- le renforcement des services (écoles en particulier) et commerces de proximité existants dans nos communes rurales en favorisant l'installation de nouveaux habitants.
- la facilitation au quotidien les déplacements professionnels et touristiques,
- la limitation de l'impact de la fermeture du pont « Régemortes » lors des futurs travaux d'entretien.

#### Soutien à la filière vin

Afin que la filière vin ne soit pas pénalisée par les décisions de l'organisation mondiale du commerce et surtout par la décision des USA de taxer les vins français, le conseil municipal a souhaité s'associer aux instances viticoles afin de solliciter l'aide de l'Etat dans la résolution de ce conflit.

#### Soutien au monde agricole

Le conseil municipal s'est une nouvelle fois prononcé pour soutenir la filière agricole, touchée pour la troisième année consécutive par la sécheresse et a sollicité les services de l'Etat pour la reconnaissance de l'état de calamité agricole.

#### Demande de reconnaissance de la commune en zone de catastrophe naturelle

Les années de sécheresse se suivent et comme en 2018, la commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle pour 2019 par arrêté du 15 septembre 2020. Les personnes ayant déposé un dossier en mairie ont été contactées afin qu'elles puissent faire leurs démarches auprès de leurs assureurs. Si vous êtes concernés par ce type de démarche, vous pouvez vous adresser en mairie.

#### Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Compte tenu du contexte sanitaire et de la difficulté d'organiser des réunions regroupant des services extérieurs, la révision du PLU n'a pas beaucoup avancé cette année. Contact doit être pris avec le bureau d'études pour pouvoir débloquer les projets en cours (et notamment le projet photovoltaïque).



## LES TRAVAUX

Afin de participer au plan de relance et de favoriser le travail des entreprises locales, le Conseil Municipal a décidé d'anticiper la réalisation d'un montant d'environ 80 000 € de travaux aux bâtiments communaux et à la voirie, investissement possible grâce au soutien du Conseil départemental de l'Allier qui apporte une aide de 30 % sur ces travaux.

### UNE MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

Face à la pharmacie, les travaux touchent



à leur fin pour offrir aux professionnels de santé et à leurs patients un lieu adapté aux consultations.

Suite à l'acquisition par la commune d'un terrain et de deux bâtiments, dont un consacré à l'établissement de santé, les marchés ont été lancés en début d'année 2020 et les entreprises retenues (toutes locales) ont pu démarrer les travaux, sous la direction de l'architecte Jean NOAILHAT, ce malgré les difficultés liées au confinement du printemps.

Aujourd'hui, la commune dispose donc d'un bâtiment totalement rénové avec une isolation par l'extérieur favorisant les économies d'énergie et répondant aux exigences réglementaires ainsi qu'un vaste parking pour accueillir les patients, le tout entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite. Les professionnels de santé, futurs utilisateurs, ont été associés à l'ensemble du projet et ont pu participer aux choix décoratifs.

L'investissement global (acquisition et travaux compris) s'élève à 632 000 €.

Tout ceci n'aurait pas été possible sans le soutien financier de l'Etat (298 000 €), du Département de l'Allier (90 000 €), de la Région Auvergne Rhône Alpes (40 000 €) et de Moulins Communauté (15 000 €) et sans l'aide technique apportée par l'Agence Régionale de Santé. Le reste à charge de la commune sera financé par les loyers versés et le retour du fonds de compensation de la TVA.

### TRAVAUX DE VOIRIE

La commission des chemins surveille attentivement l'état des voies communales afin d'éviter leur trop grande dégradation. Chaque année, il est nécessaire de consacrer une part du budget à leur remise en état. Des travaux d'un montant de 45 000 € ont ainsi été réalisés sur les chemins des Longeais, des Thierrys, la Goutte Saint Rondin, Puissanges et le cimetière, venus compléter les travaux validés en 2019 sur les Matelots, les Faiteaux, le Vernet. La rue du Stade a, quant à elle, été reportée compte tenu des travaux en cours sur la RCEA qui entraînent le passage de nombreux camions de livraison de matériaux. Cet investissement important sur nos chemins ne serait sans doute pas aussi important sans l'aide du Conseil départemental de l'Allier qui nous apporte une aide de près de 16 000 € sur ces travaux.

### ENFOUISSEMENT RÉSEAUX

Partenaire essentiel de nos communes rurales, le SDE03 (Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier) investit lui-aussi pour l'amélioration des réseaux électriques. Cette année, des travaux ont été réalisés sur les Grangers et les Rouyaux. La commune a profité de ces travaux pour faire procéder à l'enfouissement des réseaux télécoms au lieu-dit les Grangers, ceci afin d'améliorer non seulement la qualité des réseaux mais aussi de limiter l'impact visuel des lignes à l'entrée de notre bourg.

### TRAVAUX AU CIMETIÈRE

Après une longue période de reprise administrative des concessions à l'état d'abandon, les premiers travaux de relevage des tombes ont été réalisés avant la Toussaint par les Terrassements Laurent. 39 tombes ont ainsi été reprises. La commission cimetière en a assuré le suivi et continue de travailler pour procéder au renouvellement des concessions arrivées à expiration. Des panneaux ont donc été déposés sur les tombes concernées et les ayants-droits ou toute personne ayant des informations à leur sujet sont invités à passer en mairie afin de pouvoir vérifier les éléments en notre possession.

### ENTRETIEN DU STADE MUNICIPAL

Le terrain de sport a fait l'objet d'un entretien tout particulier cette année avec l'intervention de l'entreprise LURAT qui a procédé au ré-engazonnement. L'acquisition partagée d'une sableuse avec la commune de Chemilly permettra de poursuivre celui-ci dans de bonnes conditions.

### TRAVAUX AUX ÉCOLES

Le soutien à l'école est très important pour permettre à nos enseignantes et à nos enfants de pouvoir évoluer dans de bonnes conditions. Cette année, deux vidéoprojecteurs ont été installés dans les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2. Une demande de subvention a été déposée pour l'acquisition de tablettes numériques. De nouveaux stores seront installés prochainement dans les classes de maternelle.

### FIBRE OPTIQUE

Vous êtes sans doute nombreux à vous interroger sur la mise en service de la fibre optique sur notre commune. Les travaux sont actuellement en cours, toute la commune ne sera pas desservie, mais la fibre devrait être accessible sur la partie bourg mais aussi sur quelques lieux-dits extérieurs courant 2021.

### TRAVAUX RCEA

Après les enquêtes publiques et la validation de la mise en concession autoroutière par la préfecture, les travaux ont enfin démarré ! Une réunion publique a eu lieu le mardi 13 octobre au centre socioculturel afin de présenter le déroulé des travaux. Chacun a pu poser ses questions et découvrir l'ampleur de ce chantier qui sera gage d'une meilleure sécurité pour tous. A noter que les travaux de remise aux normes des différents ouvrages d'art pourront impacter la circulation sur certaines voies de la commune.

### PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN VERGER

Le conseil municipal a saisi l'opportunité d'aménager le terrain attenant à la maison de santé et au centre socioculturel. Afin de mettre en valeur celui-ci et de lui donner une vocation à la fois pédagogique et touristique, il a proposé à l'architecte paysagiste Thibault Laubriat de travailler sur ce projet en associant les enfants du conseil municipal de jeunes. L'idée est d'en faire un lieu partagé, participatif, collectif et pédagogique transgénérationnel.



## ■ ENQUÊTE DE TERRAIN AVEC DES ÉTUDIANTS DU LYCÉE DE NEUVY

*Les étudiants de 1<sup>ère</sup> année de BTS DATR (Développement et Animation des Territoires Ruraux) du lycée agricole du Bourbonnais (Neuvy, Moulins) en partenariat avec la commune de Besson réaliseront au cours de l'année scolaire 2020-2021 une enquête pour connaître les pratiques d'utilisation des outils numériques des habitants de la commune.*



Lycée Agricole  
du Bourbonnais

Dans le cadre de leur formation, les étudiants doivent réaliser un diagnostic de territoire.

Après plusieurs échanges avec Monsieur le Maire et ses conseillers, la classe a été missionnée pour réaliser ce diagnostic sur le territoire de la commune de Besson.

Le lundi 5 octobre, les étudiants, accompagnés d'enseignants, ont rencontré en mairie une partie de l'équipe municipale et ont effectué une visite guidée du centre bourg. Une nouvelle rencontre au lycée a permis à Monsieur le Maire de préciser les attentes du conseil municipal : connaître l'utilisation des outils numériques et déterminer les moyens de diffusion des informations qu'utilise la commune à destination des habitants, des personnes travaillant sur la commune et des visiteurs.

Ce travail d'enquête réalisé par les étudiants se déroulera au cours du printemps 2021 par téléphone et/ou en face à face.

Après l'analyse des informations recueillies, une restitution s'effectuera au centre socioculturel de Besson courant avril.

Des recommandations seront émises et certaines mises en œuvre lors de leur deuxième année de BTS.

## ■ UNE CANTINE SCOLAIRE TOURNÉE VERS LES PRODUITS LOCAUX

La cantine scolaire est un service proposé par la commune et géré par une association de parents d'élèves en partenariat avec les représentants de la mairie. Chaque enfant fréquentant l'école a donc la possibilité de prendre ses repas en compagnie de ses camarades et tout comme à l'école, il se doit de respecter quelques règles de bonne conduite afin que tout se passe pour le mieux.

Chaque année, ce sont plus de 10 000 repas qui sont préparés et servis dans notre cantine. Marjorie assure la gestion des commandes et la préparation des repas, aidée par Fanny. Pour la deuxième

année consécutive, les produits frais sont privilégiés et toutes les fournitures sont achetées dans nos commerces de proximité. La prise en charge des frais de personnel et d'entretien des locaux par le budget communal permet à l'association de préserver les finances des parents en maintenant un tarif raisonnable pour chacun (2,30 € par repas pour la présente année scolaire). Chaque année, en septembre, a lieu une assemblée générale à laquelle sont conviés tous les parents qui peuvent ainsi mieux connaître le fonctionnement de la cantine.

## ■ UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL JEUNES À L'ÉCOLE

Cette année, la mairie a décidé de mettre en place un Conseil Municipal Jeunes pour les élèves de CM2 qui le souhaitent. Afin de leur expliquer les tenants et aboutissants de ce projet, les élèves ont été réunis, en toute sécurité (à ce moment-là le port du masque n'était pas obligatoire pour les élèves), par les conseillers et le maire. Ces jeunes conseillers pourront participer à l'un des projets de la commune : l'aménagement du verger contiguë au centre socioculturel. Après leur avoir expliqué quels seraient leurs devoirs d'élus, les conseillers et le maire leur ont remis solennellement une écharpe tricolore, qu'ils auront (si les conditions sanitaires le permettent) l'occasion de porter lors de certaines manifestations de la commune (commémorations). Ce projet d'aménagement pourra être mis en lien avec les interventions de l'ADATER dans la classe de CM1/CM2 ayant pour thème la mise en place d'un jardin à l'école. Les élèves pourront prochainement rencontrer l'architecte Thibault Laubriat en charge du projet qui leur expliquera les

premiers éléments de l'aménagement. Les élèves pourront alors proposer leurs idées et voir avec l'architecte ce qui sera réalisable ou non ! Ce nouveau projet va permettre aux enfants de s'investir dans la vie de la commune, de participer à un projet de A à Z et de ce fait de devenir des citoyens avertis.



# ■ RETOUR SUR LA CARRIÈRE DE NOTRE MÉDECIN DE CAMPAGNE DANIÈLE PORTEJOIE-DENIS



## Danièle, pouvez-vous raconter votre parcours avant d'arriver à BESSON ?

Je suis née à Neuvy, accouchement pratiqué par le Docteur DENIS Georges (ça ne s'invente pas !)

J'ai fait mes études à Clermont Ferrand. Mon mari Roger, muté à Souvigny en juin 1978, vient habiter notre maison actuelle qu'il avait trouvée par connaissance d'un de ses amis d'enfance.

Je termine mon internat à Riom où je reste une année de plus aux urgences.

Je viens le rejoindre en mai 1979. En juin et juillet, je fais des remplacements.

Roger apprend par M. Girodeau le départ en retraite du Docteur Levy-Grandsire. Sur l'insistance du Docteur Philippe Valois (que je remercie), je décide de me lancer. Mais il fallait faire vite, la place était très convoitée.

Roger trouve le local et bien qu'il soit situé à l'étage, après trois semaines, quelques travaux de peinture et formalités administratives (assez simples à l'époque), je suis prête à m'installer le 1<sup>er</sup> octobre 1979. En fait, j'ai même commencé avant la fin des travaux, dans ma cuisine, par une première intervention d'urgence pour un pompier victime d'une piqure de guêpe !

Au début de ma carrière, je délivrais les médicaments avant l'arrivée de Marie Dominique Fage.

A l'époque, il n'y avait pas de pharmacie



Danièle lors de sa thèse

à BESSON mais par contre 5 cafés, un poste à essence garage (à côté du cabinet) où j'ai acheté mes premières voitures...

## Je crois que c'était du 24/24 h au début ? Ce n'était pas trop dur pour votre organisation personnelle ?

Au début c'était du 24h/24 jusqu'au samedi 20h. Pas une minute à moi à tel point que j'ai dû me faire pousser les cheveux car je n'avais jamais le temps d'aller chez le coiffeur !

Mon mari a été aussi très présent et compréhensif répondant au téléphone surtout pendant les gardes où il n'y avait que des visites à domicile. Il me joignait chez les patients ou je le rappelais des cabines téléphoniques car les portables n'existaient pas !

Pendant une garde de Noël lors d'une épidémie de grippe, je me souviens avoir fait 50 visites et 450 km, et d'une nuit de 15 août aussi très agitée avec en prime un vol de voiture au creux Boulet.

Mais les patients étaient assez respectueux. Je me souviens d'un patient qui m'a appelée seulement à 6 h du matin pour ne pas me déranger dans la nuit alors qu'il souffrait le martyr depuis minuit !

Les patients n'allaient pas aux urgences facilement. Je faisais beaucoup de petite chirurgie. Une fois je voulais envoyer un patient aux urgences suite à une plaie. Mais le patient ne voulait pas y aller et me dit « si vous ne faites pas la suture ça restera comme ça ! » Alors bien sûr je l'ai recousu car je suis certaine qu'il serait resté comme ça.

Un jour j'ai retrouvé des légumes sur le toit de ma voiture par une patiente qui avait fait dire par son voisin : « Je savais qu'AUDI c'était bien mais pas qu'il y poussait des légumes ! »

## Pouvez-vous nous donner quelques dates importantes dans votre carrière ?

**1<sup>er</sup> octobre 1979** : Installation

**1980** : installation de Marie Dominique Fage qui m'a soulagée de la délivrance des médicaments.

**1987** : entrée chez les pompiers mais mon action est restée plutôt administrative. Le centre était très bien organisé.

**1998** : nous avons fait une belle exposition mycologique avec Marie Dominique Fage

**2001** : je me suis associée avec mon neveu Stéphane dont la santé,

malheureusement, a fait vaciller tous nos beaux projets. C'est le grand point sombre de ma carrière.

**2014** : nous avons fêté notre première centenaire à domicile avec, comme elle disait, son équipe médicale (Ambulancier, pharmacienne et moi)

**1<sup>er</sup> octobre 2020** : départ en retraite

## Pouvez-vous nous raconter votre rencontre avec votre successeur ?

J'ai connu Laurine Martin à l'âge de 7 ans et bien sûr toute sa famille que nous avons soignée Stéphane et moi.

Alors qu'elle était étudiante en médecine, Laurine m'avait vaguement parlé d'un projet d'installation. Au début je n'osais pas trop y croire et puis ça s'est concrétisé. Devant sa motivation, j'ai prolongé mon activité de 4 ans pour qu'il n'y ait pas d'interruption entre nos 2 activités.

J'ai été très honorée de faire partie de son jury de thèse le 16 juillet 2020 et l'en remercie infiniment.

Je pars sereine en confiant mes patients à Laurine dont je connais la compétence.

Je lui souhaite d'aimer autant que moi ce beau métier de médecin de famille. Car c'est vraiment ça ! Dans mes derniers jours d'activité un patient m'a demandé s'il pouvait faire une photo de moi en train d'examiner son enfant de 2 ans en me disant : « Vous avez soigné 5 générations dans ma famille »

## Un petit mot de conclusion ?

Je profite de ce mot pour remercier tous mes patients qui m'ont fait confiance pendant toutes ces années. Je garderai plein de bons souvenirs et d'émotions en ayant vu évoluer et grandir les familles en prenant part à leur joies mais aussi à leurs peines lors des disparitions d'êtres chers. Je voudrais aussi remercier mon mari pour sa patience, son aide et sa compréhension.

*Bonne retraite de la part de toute l'équipe municipale et merci pour ces années au service de la population bessonnaise.*



# QUESTIONS À LA NOUVELLE ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

## Pourquoi avoir créé une association de professionnels de santé du secteur ?

Notre association s'appelle Pôle Santé BNS (Besson- Noyant d'Allier- Souvigny), et a été créée en 2018.

C'est un souhait des professionnels médicaux et paramédicaux de ce secteur de se regrouper afin d'améliorer la prise en charge des patients, de créer une dynamique de groupe et de favoriser la complémentarité au sein de ce groupe.

Cette association nous permet déjà de favoriser un travail d'équipe, où le patient est au centre de nos échanges.

## Qui fait partie de l'association ?

Le Pôle de Santé BNS regroupe plusieurs professions. Nous avons des médecins sur les communes de Souvigny et Besson, des kinésithérapeutes sur les communes de Souvigny et Noyant d'Allier, des infirmiers sur les 3 communes, des pharmaciens, une ostéopathe sur Besson, une diététicienne sur Noyant d'Allier.

## Quels sont les projets de l'association ?

L'association a pour but de faire vivre cette structure médicale en impliquant tous les acteurs de santé du secteur et qui souhaitent en faire partie.

Les projets sont nombreux et les professionnels de santé motivés ! Nous allons mettre en place des protocoles pluriprofessionnels afin d'être au plus près des besoins de santé de notre patientèle et d'en améliorer leur prise en charge.

Plusieurs thèmes sont à l'étude comme par exemple la prise en charge de l'obésité chez l'enfant, les lombalgies chroniques, les pansements complexes, etc...

## Est-ce que tout le monde va venir exercer à Besson ?

Les professionnels de santé vont rester sur leurs secteurs actuels. Mais la maison de santé de Besson sera notre point de ralliement lors de nos réunions pluri-professionnelles.

## Qui va travailler à Besson ?

Au sein de la maison de santé de Besson, vous trouverez :

- Le Docteur MARTIN Laurine, médecin généraliste et mésothérapeute.
- Mme TOUPET Audrey, Infirmière.
- Mme GUILLAUMIN Anne-Laure, ostéopathe (ses locaux sont indépendants de la partie médicale).

## Vos cabinets sont au rez-de-chaussée, à quoi va servir le 1<sup>er</sup> étage ?

Le 1<sup>er</sup> étage va disposer d'une salle de réunion où nous ferons nos réunions d'équipe.

Il y aura également 2 chambres qui permettront d'héberger des remplaçants ou des étudiants, ainsi que 2 pièces de rangement.

## HORAIRES D'OUVERTURE

**Le cabinet médical** du Dr Martin sera ouvert du lundi au vendredi de 8h20 à 12h et de 14h à 18h ainsi que deux samedis matin par mois. Jour de fermeture le mardi.

Les visites à domicile se font les mercredis après-midi.

Le numéro de téléphone reste inchangé : 04 70 42 83 96

La nouveauté est la présence d'une secrétaire médicale les matins de 8h30 à 12h. La prise de rendez-vous se fera donc uniquement sur cette même plage horaire.

**Le cabinet infirmier** conserve les mêmes horaires qu'actuellement et les soins sont sur rdv (globalement l'amplitude horaire est de 6h à 20h). Pour joindre le cabinet infirmier 04 70 44 69 66 ou 06 61 48 68 23.

**Le cabinet d'ostéopathie** est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h.

Pour prendre RDV : 06 85 87 55 37 ou 04 15 53 00 12.

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 19h30 et le samedi de 8h à 12h30.

Uniquement sur RDV.



Anne-Laure GUILLAUMIN, ostéopathe, Laurine MARTIN, médecin, Audrey TOUPET, infirmière



Laurine et son jury de thèse

## DES ASSOCIATIONS QUI, MALGRÉ UNE ANNÉE DIFFICILE, SONT TOUJOURS PRÊTES À REBONDIR !



### L'ASSOCIATION PRÉSENCE BOURBON

L'association a été créée en 2013 pour la restauration et la valorisation du Patrimoine Bourbon, avec pour priorité

le Château de Fourchaud. Elle compte une centaine d'adhérents et de donateurs passionnés par le patrimoine.

Tous les vendredis, quel que soit le temps, une quinzaine de bénévoles, venant des communes et départements limitrophes, se réunissent afin d'effectuer travaux et chantiers périodiques programmés par l'assemblée générale en début d'année.



Deux fois par an (en printemps et automne), ce sont près d'une quarantaine de personnes qui répondent présentes pour nettoyer les terrasses et cours intérieures afin que le site soit propre pour les visites de l'été.

Les travaux à Fourchaud ont commencé en 2014, avec au départ beaucoup de débroussaillage et déblaiement, le château ayant été un peu oublié depuis les années 1980. Site classé Monument Historique, l'association veille à respecter les règles de restauration de ce patrimoine.

L'objectif de l'association est de poursuivre l'entretien et la sécurisation de l'ensemble du

domaine pour pouvoir l'ouvrir au public le plus rapidement possible.

Un jardin médiéval et un verger ont été créés par les bénévoles et chaque arbre planté est parrainé par une personne souhaitant laisser son empreinte dans la restauration du site.



Actuellement, la visite du château est possible les jours de chantier ou sur RDV pour les groupes, et lors des Journées du Patrimoine en septembre.

L'association organise aussi des concerts, des foires aux plantes...

Vous pouvez soutenir l'association de différentes manières en devenant adhérent : participer aux chantiers de sauvegarde, participer aux projets ou à leur financement, qu'ils soient ponctuels comme la création d'un potager, d'un verger ou plus importants et liés directement aux bâtisses.

[www.presence-bourbon.com](http://www.presence-bourbon.com)

Association de sauvegarde du Château de Fourchaud

### LE COMITÉ DES FÊTES

Quelle année et que vous dire... que 2020 a été une année particulière, chacun le sait !

Qu'un village sans manifestation, sans animation, sans rencontre... c'est triste !

On ne s'en rendait peut-être pas vraiment compte mais le vivre pendant des mois fait prendre conscience de l'importance des associations, vecteurs de fête, et de lien social sans aucun doute...

Cette année, le comité des fêtes a juste organisé son assemblée générale début février. Moment très important, riche en convivialité, en remerciements, en bilan et en projets qui confirme l'excellente santé du comité des fêtes, sur le plan humain, matériel et financier. Ce bel état d'esprit, les «25 gymnastes» l'on démontré pour apporter toute notre solidarité durant cette crise, notamment envers l'animateur. Aucune d'entre elles n'a réclamé le trop payé de cotisations pour les cours non faits de mars à juin, ce qui a permis de continuer à payer le salaire. Dans la continuité de la solidarité, le comité des fêtes a renoncé à percevoir l'intégralité de la subvention versée par la commune, en l'absence de manifestations, avec pour objectif que cette somme serve à d'autres associations qui seraient impactées financièrement.

Cette coupure permet aux 22 membres du comité des fêtes de faire une petite pause, salvatrice pour certains, engagés depuis quelques années, plus longue pour d'autres, arrivés récemment et frustrés de ne pouvoir commencer de réfléchir et travailler sur des projets. On espère qu'elle sera source d'inspiration pour certains d'entre vous pour venir nous rejoindre, pour partager ces moments de convivialité (entre autres), si importants ! Parce que plus que jamais, nous aurons besoin d'être présents pour continuer à animer, à faire vivre notre village.

A défaut de pouvoir vous offrir des photos de cette année, voici quelques archives qui rappelleront des souvenirs à certains ou pas !

### L'ACVE

Cette année, comme pour tous, a été très fade. Nous avons un calendrier bien chargé mais, seules deux manifestations ont eu lieu.

Les 4, 12, 18 et 25 juillet à la «Mal Coiffée» de Moulins (Exposition sur la ligne de démarcation), nous y avons retrouvé plusieurs habitués venus partager ces moments.

Le 20 septembre à Montmarault au profit du CFA (Chemin de Fer de l'Allier)

Durant la journée, nous avons offert aux visiteurs le demandant des tours en véhicules d'époque. Le sourire sur le visage d'enfants malades et d'anciens a été pour nous une belle récompense.

Philippe MACHURON



## SAPEURS-POMPIERS : LE MOT DU CHEF DE CENTRE



Lors de cette année 2020 si particulière, notre activité opérationnelle est à nouveau à la hausse.

Frappés par une crise sanitaire sans précédent, nous avons dû adapter nos méthodes de travail avec toujours plus de sécurité et de rigueur pour protéger la population, nos pompiers, leur famille.



Un été sec et chaud a également occasionné une forte hausse des interventions pour feux. De plus en plus fréquents, de plus en plus importants, ils représentent à ce jour près de la moitié de nos interventions 2020 nous obligeant à nous adapter sans cesse.

Moment fort de la vie de notre centre de secours, nous avons reçu en février la visite du Colonel Grégory Allione, président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France : cet instant de partage avec le plus haut de nos représentants est pour nous une immense preuve de reconnaissance.

Cette rencontre a permis de mettre à l'honneur les 4 femmes et 15 hommes qui composent l'effectif de notre centre, véritable richesse humaine au service des autres.

Enfin, après 33 années passées à nos côtés, le médecin capitaine PORTEJOIE-DENIS a décidé de faire valoir ses droits à une retraite bien méritée. Au nom des Jeunes Sapeurs-Pompiers, des anciens et des actifs, je remercie « la Danièle » pour sa présence et lui souhaite une très bonne retraite.

En cette période si particulière je vous adresse de la part de tous les pompiers de Besson de très bons vœux pour une bien meilleure année 2021.

Adjudant-chef Christophe GARDIEN

## DU NOUVEAU CHEZ LES PG CATM

La section de Souvigny est venue rejoindre celle de Besson-Chemilly. Nous sommes donc 5 veuves PG, 12 veuves CATM, 27 CATM, 2 sympathisants. Nous espérons que 2021 fera oublier 2020 pour toutes les associations.

La section tient à remercier M. le Maire et sa municipalité pour sa subvention annuelle et espère pouvoir organiser son assemblée générale le 26 janvier prochain.

Très bonne année 2021 et surtout une très bonne santé.

Le président, René BUSSY



## DU CÔTÉ DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS



C'est un grand plaisir, partagé avec les animateurs des casernes de Châtel de Neuvre et Noyant d'Allier d'encadrer cette année à Besson 10 jeunes sapeurs-pompiers pour leur 2ème année.

10 jeunes ont voulu s'engager en septembre 2019 pour quatre années pendant lesquelles ils pourront acquérir une éthique, des valeurs... et surtout un savoir pour enrichir les rangs des casernes. Pendant leur première année, ils ont appris, entre autre, des gestes de premiers secours et ont obtenu un diplôme. Le 28 janvier, ils ont participé au cross départemental à Beaulon et chacun a pu se dépasser et avoir de bons résultats. Cette première année a été écourtée mais ils ont quand même réussi à terminer tous leurs cours.

Malgré une bonne dynamique pour attaquer cette deuxième année, nos jeunes connaissent un nouveau contre temps mais cela ne signifie pas un arrêt des cours mais une autre façon de leur apprendre le métier à distance.

Je remercie Monsieur le Maire pour nous prêter gracieusement les vestiaires du stade, la petite salle de réunion et divers espaces publics pour les manoeuvres des Jeunes et je remercie également notre chef de Centre l'Adjudant-chef Christophe GARDIEN qui nous soutient.

Merci aussi aux parents qui vont pendant ces 4 ans emmener leurs enfants presque tous les samedis et lors des différentes manifestations sportives et cérémonies diverses.

Avec du travail, de la rigueur et de la persévérance, ils ont su atteindre leur objectif. Bravo pour votre parcours déjà accompli.

Valérie Ben Hassen.

## L'ASSOCIATION POUR LA RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT-MARTIN DE BESSON

Le 15 février 2020, le tableau de Notre Dame du Saint Rosaire a fait son retour à l'église Saint Martin. Il est méconnaissable, tant ses couleurs ont retrouvé intensité et luminosité sous la main de Laurence de Boisset-Gontard. Le tableau orne de nouveau la chapelle de la Vierge à côté des deux magnifiques vitraux colorés de Mailhol, représentant la Vierge à l'enfant et l'Annonciation.



Malgré les vicissitudes organisationnelles de la crise « sanitaire », des concerts vous furent cependant proposés en 2020. Le 14 juin, l'École de Musique de Moulines communauté sous la direction de Bertrand de Salvart, vous a offert un merveilleux concert de chants liturgiques. Le 9 juillet, le concert d'harmonium (Jean-Luc Perrot) et de vielle à roue (Patrick Regnault) inaugura avec des

sonorités inédites le premier festival « Réveil de l'Harmonium en Bourbonnais ». Enfin, le 12 septembre, vous avez eu le plaisir de retrouver le trio des Vieilles Casquettes pour entendre un récital de chansons de Jean Ferrat.

Quelques visites de l'église, individuelles ou en groupes, vinrent enfin compléter l'activité de l'association.

### 2021, c'est aujourd'hui !

L'association s'est donné l'ambitieux projet, pour un coût de 10 à 12 000 €, de restaurer trois statues en bois anciennes de notre église et dont l'état est critique : altérations multiples, attaques de vrillettes, et polychromies encrassées. Il s'agit de Saint Martin notre saint patron, de Saint Jean Baptiste et du Christ, et de la Vierge à l'enfant.

Le programme de concerts 2021 est en cours de finalisation

Enfin, une réflexion est en cours pour renouveler l'attrait de nos visites guidées, en approfondissant certains thèmes (les vitraux, la chapelle Saint Louis, les représentations de la Vierge, ...) et pour les visites individuelles avec notamment des panneaux d'informations.

Notre association a besoin de votre soutien pour conduire ses projets de sauvegarde du patrimoine communal et d'animations culturelles de proximité ouvertes à tous.

## L'AMICALE LAÏQUE DES ÉCOLES DE BESSON BRESNAY

L'année 2020 a été mouvementée pour l'Amicale Laïque, en cause, la crise sanitaire de la Covid 19.

Début 2020, nous avons pu proposer une soirée cinéma ainsi qu'une bourse aux vêtements qui a bien fonctionné pour une première édition. Malheureusement, nous avons dû annuler: la chasse au trésor, la soirée théâtre, la kermesse, une soirée cinéma ainsi qu'une bourse aux jouets et le marché de Noël, les conditions sanitaires ne nous permettant pas d'assurer la sécurité de chacun. La soirée CM2 n'a pas pu avoir lieu non plus mais nous avons remis leurs cadeaux aux CM2, dans leur classe sur le temps scolaire, avant leur départ pour le collège.

Ces annulations représentent un gros manque à gagner pour l'association, néanmoins nous avons pu remettre à la coopérative scolaire un chèque de 2 000€ lors de notre assemblée générale du 25 septembre.

Concernant les projets de l'année 2021, nous espérons pouvoir vous proposer notre soirée théâtre, une chasse au trésor, une vente de

gâteaux, la kermesse des écoles et d'autres activités qui sont encore à définir.

Rappelons que l'Amicale Laïque est une association à but non lucratif. Tous nos bénéfices sont reversés à la coopérative scolaire du RPI Besson/Bresnay afin que les écoles investissent dans des sorties scolaires, pour l'achat de matériels pédagogiques etc...

Sans les bénévoles, l'association ne vivrait plus, nous voulons donc remercier les parents membres pour leur investissement et bien sûr vous êtes tous les bienvenus si vous souhaitez nous aider.

Merci à tous pour votre soutien et vos participations. A très bientôt.



## LA TRASSE BOURBONNAISE Randonnées

L'association La Trasse bourbonnaise a pour but la valorisation des sentiers des communes de Besson et Bresnay et par extension quelques chemins limitrophes. Pour se faire elle participe à l'ouverture et l'entretien de chemins oubliés ou délaissés et organise deux randonnées par an sur des parcours variés, ouverts à tous. Elle accueille les marcheurs, vététistes et cavaliers ainsi que les attelages avec des distances adaptées à tous les participants ; du débutant sur 7 à 10 kilomètres aux plus expérimentés qui s'attaqueront aux 20 et 30 et aux vélos à l'aise sur 40 bornes.



La convivialité reste le maître-mot de ces manifestations en proposant des ravitaillements nombreux et fournis, avec en plus sur la rando de printemps, un repas servi à table et sur celle d'automne un barbecue sur les circuits.

Les tarifs modiques d'inscription (qui n'ont pas varié depuis 5 ans) assurent la vie du club, son équipement et le maintien de l'offre faite aux participants.

Le bouche à oreille étant un formidable vecteur de communication, ils sont nombreux à se retrouver chaque année pour découvrir ou redécouvrir le bocage, les sous-bois, les châteaux de notre belle campagne.

N'hésitez pas à faire notre publicité à la suite de votre passage et à venir, pourquoi pas, donner un coup de main à la vingtaine de bénévoles qui se démènent chaque année pour le bonheur de tous.



## L'AS NORD VIGNOBLE



L'année 2020 restera marquée par le coronavirus qui impactera deux saisons de football. En effet, la saison 2019/2020 a été écourtée et arrêtée au 13 mars 2020 au lieu du 1er juin, quant à la saison 2020/2021, elle est suspendue depuis le 29 octobre pour une durée minimum d'un mois. Espérons que nous pourrions reprendre au maximum début 2021.

Les premiers effets de cette crise se font sentir avec une diminution du nombre de licenciés, notamment dans certaines catégories de jeunes.

L'impossibilité d'organiser nos concours de pétanque, concours de belote, soirée dansante, pénalise non seulement notre trésorerie mais nous prive également des moments de partage et de convivialité avec nos supporters. Une incertitude demeure pour nos calendriers.

Pour revenir au bilan sportif de notre dernière saison, nos 3 équipes séniors ont pu se maintenir dans leurs catégories en terminant en milieu de classement, et même sur le podium pour l'équipe B.

On retiendra l'excellent état d'esprit qui anime l'entente avec Neuvy, Souvigny et Saint

Menoux pour les catégories U15 (14 et 15 ans) et U18 (16 à 18 ans),

Notre école de foot a permis d'initier à la pratique du football, nos plus jeunes de 5 à 13 ans.

La nouvelle saison, débutée le 31 août, a très bien démarré avec notamment la Coupe de France. A la date où je rédige ce mot, nous sommes toujours en compétition et qualifiés pour le 6ème tour, déjà atteint lors de la saison 2018/2019. Nous devons recevoir, le 1er novembre à BESSON, l'AS CRAPONNE, club de régional 3 de la banlieue lyonnaise dans le cadre de ce 6ème tour.

Cette rencontre est reportée à une date ultérieure et nous espérons pouvoir vous accueillir très nombreux pour nous encourager.

Nos trois équipes séniors ont été reconduites dans leurs championnats respectifs, nos jeunes U 18 et U15 évoluent toujours dans l'entente Neuvy, Souvigny, Saint Menoux.

Compte tenu des évolutions de nos effectifs, et ceux de nos voisins, les U13 sont en entente avec Souvigny et Saint Menoux. L'entente pourrait à terme concerner la majorité de nos catégories de jeunes.

Nous avons décidé d'accompagner plusieurs jeunes joueurs séniors de nos villages ayant exprimé le souhait de se former pour encadrer l'école de foot. Nous les remercions vivement de leur investissement. Notre école de foot peut ainsi fonctionner les mercredis et les samedis avec l'aide de quelques parents.

Nous adressons nos remerciements aux municipalités de BESSON et de CHEMILLY pour les investissements réalisés et l'entretien régulier des stades permettant d'offrir de belles pelouses que beaucoup de clubs nous envient.

Notre porte reste ouverte à toute nouvelle personne intéressée pour jouer, encadrer ou arbitrer et ainsi participer activement au développement sportif de notre territoire, le tout dans un esprit familial et accueillant.

N'hésitez pas à contacter Richard MALLET au 06 37 95 23 05

## LE CLUB DE L'AMITIÉ

Le Club de l'Amitié regroupe 62 adhérents. Nous nous retrouvons tous les premiers jeudis du mois: moment de partage, de jeux, convivial se terminant par un goûter.

Deux belotes, deux sorties, deux repas sont organisés. Et une fois par semaine, tous les jeudis nous marchons tranquillement pendant 6 km.

Pendant cette période de confinement, voyant le manque de masque, 11 bénévoles ont eu l'idée de fabriquer des masques en tissu. Ils furent réalisés dans la bonne humeur! Nous avons pu les distribuer gratuitement aux habitants de la commune. Les habitants, généreux, nous ont permis de donner une somme à nos écoles

pour leur coopérative. Mais il nous reste des masques... Aussi n'hésitez pas à m'en réclamer!

Mais en attendant patiemment le temps des retrouvailles autour de nos jeux, de nos rires et de nos sorties, j'ai une pensée pour ceux qui sont seuls, isolés en cette période.

Un grand merci à tous les adhérents de notre club!

En cas de besoin, téléphonez-moi.

La Présidente  
Jocelyne VAN HASSELAAR  
04 70 42 80 67

## L'AMICALE DES MOTARDS DE BESSON (AMB)



L'année 2020 à l'Amicale des Motards de Besson (AMB) comme partout ailleurs a été marquée par le contexte sanitaire. Sans le savoir, la balade « reprise de guidon » de début mars était finalement la balade à ne pas manquer en début d'année. À quelques heures du confinement, chacun est venu à Besson récupérer sa part de tartiflette. Il n'était pas raisonnable de réunir une centaine de convives dans la salle des fêtes pour une soirée tartiflette. La sortie sur 4 jours lors du pont de l'Ascension était prévue en Bretagne, elle-aussi a été annulée. Courant juillet, le week-end au camping organisé dans les gorges de la Sioule a trouvé son public. Sur l'année 2020 quelques balades ont quand-même été maintenues, avec un repas tiré du sac en Montagne Bourbonnaise ou au restaurant à Cluny. Dans le respect des gestes barrières, la balade dans les Combrailles suivie d'une soirée jambon grillé au stade a réuni de nombreux adhérents accompagnés de leurs amis. 2020 sera marquée par la sortie caritative au profit de la SPA du Bourbonnais en septembre avec environ 80 motos à Besson, mais aussi, par la présence de nombreux adhérents, anciens adhérents de l'AMB et proches d'Alain SIRET qui s'étaient déplacés pour cette balade souvenir débutée par le dépôt d'une plaque à la mémoire de notre copain parti trop tôt. Après un moment d'émotion au cimetière de Besson, 23 personnes soit une quinzaine de motos se sont déplacées jusqu'à Roanne pour déguster les cuisses de grenouilles promises par Alain peu avant sa disparition.

La soirée dansante de fin octobre a été annulée. A l'heure de l'écriture de ces quelques lignes, rien n'est encore décidé sur la possibilité d'organiser ou pas le repas de fin d'année des adhérents.



## QUELQUES BRÈVES

### DES NOUVELLES DE LA PAROISSE

Le catéchisme est proposé aux enfants à partir de 8 ans.

A Besson c'est une vingtaine d'enfants qui fréquentent le catéchisme depuis la rentrée de septembre 2020. Certains viennent des communes avoisinantes : Chemilly, Souvigny, Bresnay, Châtel de Neuvre, et nous accueillons aussi un enfant de Dornes !

Le père Marminat, curé de la paroisse, se réjouit de ce nombre d'enfants et tient à ce que le catéchisme se passe sur le village. Et c'est avec grand plaisir que les catéchistes utilisent les salles communales mises à leur disposition.

La crise sanitaire a un peu perturbé toutes les belles cérémonies qui ont lieu habituellement en mai et juin dans nos églises, ainsi profession de foi et confirmation ont eu lieu les 17 et 18 octobre à Souvigny, et les premières communions le 25.

Repas paroissial à Souvigny prévu le 14 février 2021.

Contact [paroisse.souvigny@orange.fr](mailto:paroisse.souvigny@orange.fr)  
Site internet : [www.paroissesouvigny.com](http://www.paroissesouvigny.com)



### COMMÉMORATIONS

Cette année, faute de pouvoir organiser des cérémonies en présence du public, un hommage a toutefois été rendu à nos soldats morts pour la France.

Le 8 mai, Emmy et Roxane, prétendantes au titre de Reine de Besson, ont souhaité participer, en assurant la lecture des textes officiels dans une vidéo qui a été mise en ligne sur la page Facebook.

De même, le 11 novembre, les enfants du RPI Besson-Bresnay, et en particulier les CM2 du conseil municipal de jeunes ceints de leur écharpe, ont chanté la Marseillaise, vidéo diffusée sur la page Facebook et sur l'application mobile Intramuros.

Merci à Emmy, Roxane, aux enfants et à leurs enseignantes pour leur implication.



Survolt de notre commune les 17-18 septembre pour l'émission « la carte aux trésors » diffusion prévue lors des vacances de février ou de Pâques 2021.



Concert à l'église le 19 juillet  
Harmonium (Jean-Luc Perrot) et vielle à roue (Patrick Regnault)  
Voir sur Youtube : Musette bretonne



La Semaine de l'Allier  
classe Besson N° 1  
dans le Top 10  
des Villages écolos  
(édition du jeudi  
24 septembre 2020)



FAITES DU VÉLO  
Le 5 juillet, une vingtaine de cyclistes étaient au rendez-vous pour découvrir les circuits vélo mis en place en partenariat avec Moulins Communauté et l'Office de tourisme.



Fabrication et distribution de masques par les couturières bessonnaises



**ARTISANS**

**Terrassement, démolition, assainissement, élagage haies - BESSON TP**

**Thierry BEN HASSEN**  
Les Fiats • Tél. 06 10 14 44 86  
Courriel : bessontp@orange.fr

**Entretien et dépannage chaudière**

**BOURDET MAINTENANCE**  
**BOURDET Christophe**  
Tél. 06 58 01 86 89  
4 Les Matelots - bourdetmaintenance@gmail.com

**Carrelage Faïence - Lionel CHANDELIER**

Les Cordats • Tél. 04 70 42 89 91  
Courriel : lionel.chandelier@wanadoo.fr

**Plâtrier peintre - Olivier CHANET**

8 rue Saint Blaise  
Tél. 04 70 42 80 82 / 06 72 70 28 84  
Fax 04 70 42 81 75

**Abattage forestier, élagage, démontage d'arbres, abattage délicat, taille de haies, entretien et tonte de parcs**

**Franck HOUSSINE**  
Les Coquelins • Tél. 06 68 44 90 70  
Courriel : franck.houssine@gmail.com

**Menuiserie - Charpente - Pascal LEVIF**

**Fabrication sur mesure fenêtres et portes d'entrée**  
6 Les Chaillons • Tél. 04 70 42 86 80 • Fax 04 70 42 88 34  
Courriel : levif.pascal@wanadoo.fr

**Microentreprise plaquiste plâtrerie-peinture**

**Tonino LOMBARDI**  
6 route du Vieux Bostz • Tél. 06 21 00 47 39  
Courriel : lombardi.travaux@gmail.com

**Destruction de nids de guêpes, frelons**

**Sébastien MIGNY**  
9 rue St Blaise - Tél. 06 63 98 52 56

**Menuiserie Olivier MORAND**

2 Les Chéreux • tél. 06 59 52 33 75

**Travaux chauffage plomberie sanitaires climatisation - AVENIR ENERGY SERVICES**

7 rue du Couvent Tél. 04 70 49 37 44 (sur répondeur)  
Courriel : aes03@orange.fr

**Taxi de Besson**

1 route du Vieux Bostz • tél. 04 70 42 83 52

**COMMERÇANTS**

**Boucherie-Charcuterie-Voailles**

**Sébastien DOMINIQUE**  
11-15 Place de la Mairie • Tél. 04 70 42 81 09  
Ouverture : mardi, jeudi, vendredi, samedi  
8h - 12h30 / 15h30 - 19h  
dimanche 8h30 - 12h

**Epicerie et dépôt de pain**

**Xavier TURPIN**  
10 Place de la Mairie • Tél. 09 83 53 77 09  
Ouverture : mardi, jeudi, vendredi, samedi :  
7h30 - 12h30 / 16h - 19h  
mercredi, dimanche et jours fériés : 7h30 - 12h30  
Livraison à domicile

**Salon de coiffure et coiffure à domicile**

**Styl'Coiff**  
3 place de la Mairie - • Tél. 04 70 42 87 57  
Ouverture : Jeudi- vendredi 9h -12h / 14h - 18h  
samedi 9h - 15h30  
En dehors de ces horaires sur rendez-vous ou à domicile.

**L'Aubergiste Gourmand**

Restaurant-Bar-Tabac • Tél. 04 70 42 82 04  
Pizzas Dimanche soir  
1 avenue des Acacias  
www.aubergiste-gourmand.fr  
ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi 9h - 14h,  
samedi, dimanche 9h -14h et 18h - 21h

**Marie-Janique BOUTTIER**

Ferme pédagogique et de découverte  
Tél. 04 70 42 83 15 / 06 64 32 36 33  
Fromages et volailles  
9 Les Grangers • Réseau Bienvenue à la ferme  
www.bienvenue-a-la-ferme.com/allier

**Domaine GARDIEN**

Chassignolles • Tél. 04 70 42 80 11 / Fax 04 70 42 80 99  
Courriel : c.gardien@03.sideral.fr  
Site internet : www.domainegardien.com  
Ouverture : lundi 9h - 12h / 14h - 19h  
du mardi au samedi 8h - 12h / 14h - 19h

**Carole et Alexandre PETIT, maraîchers**

Les Godards • Tél. 06 47 96 00 50

**Rôtisserie La Churrasqueira**

Le mercredi soir • Tél. 07 78 31 65 32

**HÉBERGEMENTS**

**Chambres d'hôtes :**

**Marie-Françoise BEAUFILS-MAYMAT**  
Givreuil • Tél. 04 70 46 13 93 ou 06 30 42 48 45  
Courriel : marie-francoise.maymat@wanadoo.fr

**Patricia et Jacky BOUTTIER**

Les Coquelins, tél. 06 62 03 85 94 ou 06 41 67 49 34  
patriciabouttier1@gmail.com

**Andrée GABOREAU**

Le Moulin du Pont 04 63 83 05 37  
Courriel : domainepestel@gmail.com  
Site : www.domainepestel.com

**Gîtes :**

**Jean Dominique CARRELET**  
La Courronnière, tél. 04 70 42 93 41 ou 06 60 72 73 48  
Courriel : jeandocarrelet@orange.fr

**Laurence et Thierry ROLLET**

15 Les Gibons  
Tél. 06 33 23 17 13 ou 06 33 16 53 83  
thierry.laurence03@orange.fr

**SERVICES ADMINISTRATIFS**

**Mairie**

23 Place de la Mairie • Tél. 04 70 42 81 74  
Courriel : besson.mairie@orange.fr  
Site internet : www.besson.fr  
Ouverture : lundi - mercredi 9h - 12h30,  
mardi-vendredi 14h - 18h  
samedi 8h30 - 12h

**Agence Postale (en Mairie)**

Ouverture : lundi-mercredi 9h - 12h,  
mardi-vendredi 14h - 17h30  
samedi 9h - 11h30

**SANTÉ**

**Ostéopathe Anne-Laure GUILLAUMIN**

Tél 06 85 87 55 37

**Cabinet Médical Dr Laurine MARTIN**

Tél. 04 70 42 83 96

**Pharmacie Coralyn NIEDZUVIECKA**

Tél. 04 70 42 84 10  
Ouverture : du lundi au vendredi 9h-12h30 et 14h30-19h  
samedi 9h-12h30

**Infirmière Audrey TOUPET**

Tél. 06 61 48 68 23

**Ambulances/VSL SARL BESSON AMBULANCE**

Tél. 04 70 42 83 52



**LA RECETTE DE L'ÉCOLE : LE CHAMARAMBAR**

**INGRÉDIENTS**

- 30 Carambars
- 30 Chamallows
- 125g de beurre
- 125g de riz soufflé (céréales)
- Quelques bonbons pour la décoration

**USTENSILES**

- Un moule long (de préférence)
- Du papier sulfurisé
- Une cuillère en bois et une casserole

- 1 - Mettez les Carambars, les Chamallows et le beurre dans votre plus belle casserole.
- 2 - Faites fondre le tout à feu doux.
- 3 - Quand vous obtenez une pâte onctueuse et homogène, retirez la casserole du feu.
- 4 - Rajoutez le riz soufflé et mélangez.
- 5 - Tapissez votre moule avec du papier sulfurisé.
- 6 - Versez votre préparation dans le moule.
- 7 - Tassez bien le tout à l'aide de la cuillère en bois. Laissez ensuite refroidir pendant 3h au réfrigérateur. En attendant qu'il refroidisse, je vais vous raconter une blague Carambar. Savez-vous ce que font deux broches à dents le 14 juillet ? Un feu dentifrice !
- 8 - Les trois heures sont déjà passées. Vous pouvez démouler.
- 9 - Voilà. C'est fini. Ah, non, pardon, il faut maintenant lui enlever sa combinaison.
- 10 - Retirez délicatement le papier sulfurisé.

**Tadam ! Cette fois c'est fini. Il ne vous reste plus qu'à ajouter quelques bonbons pour décorer votre chef d'oeuvre avant de le déguster !**

# Calendrier des Manifestations bessonnaises

# 2021

Le calendrier sera bien évidemment adapté en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

## JANVIER

- 29 Assemblée Générale AMB  
Eric AUDEBERT

## FÉVRIER

- 15 AG Club de l'Amitié  
Jocelyne VAN HASSELAAR
- 26- Bourse aux vêtements  
27-28 Amicale Laïque  
Ecole Besson Bresnay  
Sylvie ROY

## MARS

- 27-28 Théâtre Amicale Laïque  
Ecoles Besson Bresnay  
Sylvie ROY

## AVRIL

- 10 Chasse au trésor Amicale Laïque  
Ecoles de Besson Bresnay  
Sylvie ROY
- 10 Concours de belote  
Club de l'Amitié  
Jocelyne VAN HASSELAAR
- 18 Randonnée de la Trasse Bourb.  
(à Bresnay) Mireille DURANTON

## MAI

- 1 Marche du Comité des Fêtes  
Aude BRUNET
- 2 Brocante  
AS Nord Vignoble (à Chemilly)  
Richard MALLET
- 8 Commémoration Armistice

## JUIN

- 4 AG, Association  
Restauration de l'Eglise  
Monique CHARRIER
- 20 Repas du Club de l'Amitié  
Jocelyne VAN HASSELAAR
- 25 Concours de Pétanque  
semi-nocturne AS Nord Vignoble  
(à Chemilly) - Richard MALLET



# Besson

A noter sur vos agendas :

## PASSAGE DE LA DÉCHÈTERIE MOBILE

JEUDI 4 NOVEMBRE 2021 de 10 h à 16 h  
sur le parking du cimetière.

Pour plus d'infos, rendez-vous sur [www.sictomnordallier.fr](http://www.sictomnordallier.fr)  
ou sur la page Facebook "SICTOM Nord Allier"

- 26 Fête des Ecoles (à Besson)  
AL Ecoles Besson Bresnay  
Sylvie ROY
- 29 Soirée des CM2  
AL Ecoles Besson Bresnay  
Sylvie ROY

## JUILLET

- 2 Concours de pétanque  
Amicale des Pompiers  
Fabien AMELINE
- 4 Concert Centre socioculturel  
Horizon musical Yzeure  
Assoc restauration de l'Eglise  
Monique CHARRIER
- 14 Brocante Comité des Fêtes  
Aude BRUNET
- 18 Commémoration  
Maquis Casanova (Mairie)
- 29 Concert à l'église - Festival  
Harmonium du Bourbonnais  
Assoc restauration de l'Eglise  
Monique CHARRIER

## AOÛT

- 7 Balade et barbecue  
Amicale des Pompiers  
Fabien AMELINE
- 13 Concours de Pétanque  
semi nocturne AS Nord Vignoble  
(à Besson) Richard MALLET
- 14-15 Fête Patronale et feu d'artifice  
Comité des Fêtes - Mairie  
Aude BRUNET

## SEPTEMBRE

- 12 Concert Brassens  
Les vieilles casquettes et Cie  
Assoc restauration de l'Eglise  
Monique CHARRIER
- 16 Reprise des réunions  
Club de l'Amitié  
Jocelyne VAN HASSELAAR
- 18 Sortie moto AMB au profit d'une  
œuvre caritative  
Eric AUDEBERT
- 18-19 Journées du patrimoine  
Eglise et Fourchaud  
Assoc restauration de l'Eglise  
Monique CHARRIER
- 24 Assemblée Générale  
AL Ecoles Besson Bresnay  
Sylvie ROY

## OCTOBRE

- 1-2-3 Bourse aux vêtements  
Amicale Laïque  
Ecoles Besson Bresnay  
Sylvie ROY
- 14 Concours de Belote Club  
de l'Amitié  
Jocelyne VAN HASSELAAR
- 17 Randonnée d'automne  
La Trasse Bourbonnaise  
Mireille DURANTON
- 23 Repas C.C.A.S. (Mairie)

## NOVEMBRE

- 5-6-7 Bourse aux jouets  
Amicale Laïque  
Ecoles Besson Bresnay  
Sylvie ROY
- 11 Commémoration Armistice  
Mairie
- 21 Après-midi cinéma  
Amicale Laïque  
Ecoles Besson Bresnay  
Sylvie ROY
- 27 Sainte Barbe  
Amicale des Pompiers  
Fabien AMELINE

## DÉCEMBRE

- 3-4 Téléthon Interassociations  
Fabien AMELINE
- 4 Marché de Noël  
AL Ecoles Besson Bresnay  
Sylvie ROY
- 17 Repas et Arbre de Noël des  
enfants du RPI  
AL Ecoles Besson Bresnay  
et Cantine scolaire  
Sylvie ROY et Emilie ROGUE
- 18 Concours de Belote du Foot  
(à Besson) - AS Nord Vignoble  
Richard MALLET
- 19 Repas de Noël Club de l'Amitié  
Jocelyne VAN HASSELAAR
- 31 Réveillon Comité des fêtes  
Aude BRUNET



PETIT QUIZ : Savez-vous où se trouve ce lieu ?